

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ROUET-MAGET-BERNABEU

RM & ASSOCIÉS

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

PREMIERE EXPEDITION

152, boulevard Haussmann
75008 PARIS

152haussmann@hdjparis8.fr - www.rouet-maget-huissiers.fr

Concernant des biens dont la désignation est la suivante :

DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendent d'un ensemble immobilier sis 12 RUE Eugène Sue 75018 PARIS.

Cadastré :

- section BJ numéro 87 lieudit « 12 rue Eugène Sue » pour une contenance de 4 ares et 32 centiares.

Ledit ensemble immobilier a fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division établi aux termes d'un acte reçu par Maître RENARD, Notaire à PARIS, le 19 mai 1970 dont une copie authentique a été publiée au 4^{ème} bureau des hypothèques de la Seine le 4 juin 1970 volume 8323 n°8.

DESIGNATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS MIS EN VENTE :

LOT NUMÉRO CINQUANTE-DEUX (52) :

Dans le bâtiment B, au 1^{er} étage, deux pièces sur cour entre les lots 51 et 53.

Et les 117/10 000^{èmes} des parties communes générales.

LOT NUMÉRO CINQUANTE-TROIS (53) :

Dans le bâtiment B, au 1^{er} étage, porte gauche, un appartement comprenant : entrée, cuisine, water-closets et une pièce sur cour.

Et les 135/10 000^{èmes} des parties communes générales.

LOT NUMÉRO CENT TROIS (103) :

Dans le bâtiment B, au sous-sol, une cave.

Et les 7/10 000^{èmes} des parties communes générales.

LOT NUMÉRO CENT QUATORZE (114) :

Dans le bâtiment B, au sous-sol, une cave.

Et les 9/10 000^{èmes} des parties communes générales.

Tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes aisances et dépendances, tous biens, droits et actions quelconques y attachés, sans aucune exception ni réserve.

→ Que je suis requise, dans le cadre de la procédure de saisie immobilière, aux fins de dresser un procès-verbal descriptif dudit bien avec l'assistance d'un géomètre et technicien requis.

FACADE





PARTIES COMMUNES

Le hall de l'immeuble est en état d'usage général.

Le sol est recouvert de carrelage. Les murs et le plafond sont, quant à eux, recouverts de peinture blanche. Le tout en état d'usage.

La bâtiment B se trouve en face, en traversant la cour intérieure de l'immeuble.

Dans ce bâtiment, les murs sont recouverts de fibre de verre usée. Je constate des traces et décollement.

Les escaliers ainsi que le tapis de passage sont également usés.

L'appartement se trouve au premier étage, porte gauche.

HALL D'ACCES















ACCES BATIMENT B

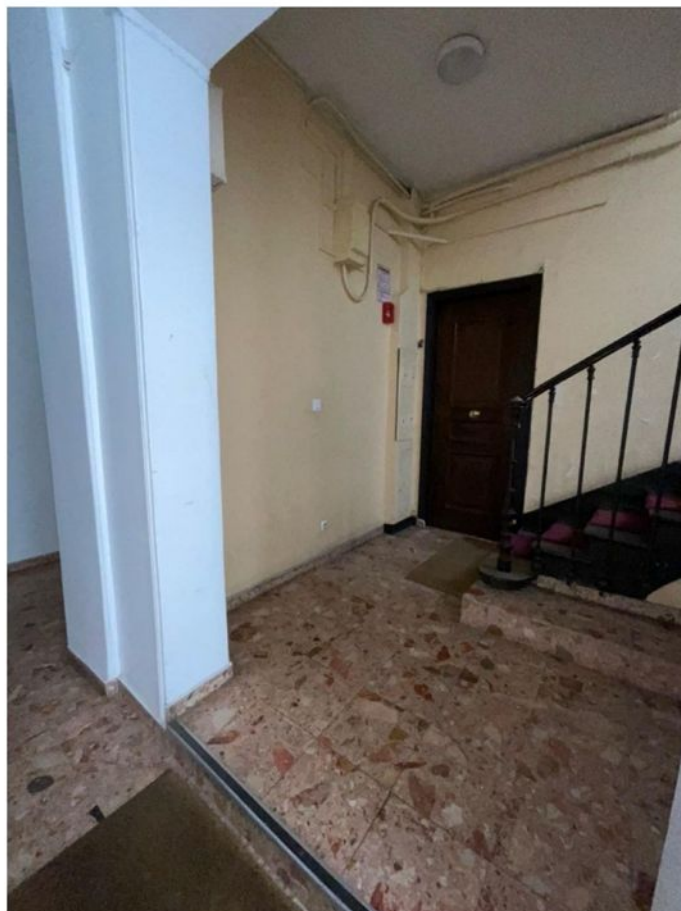






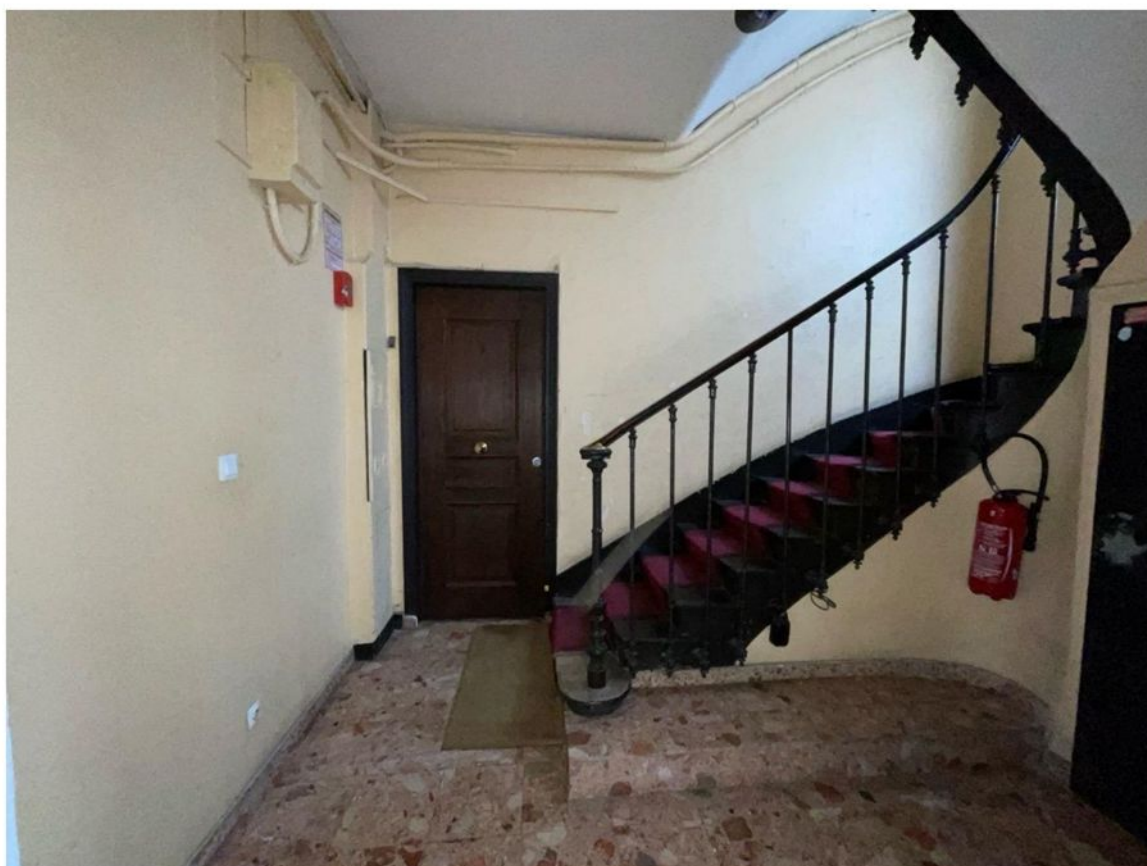
BATIMENT B





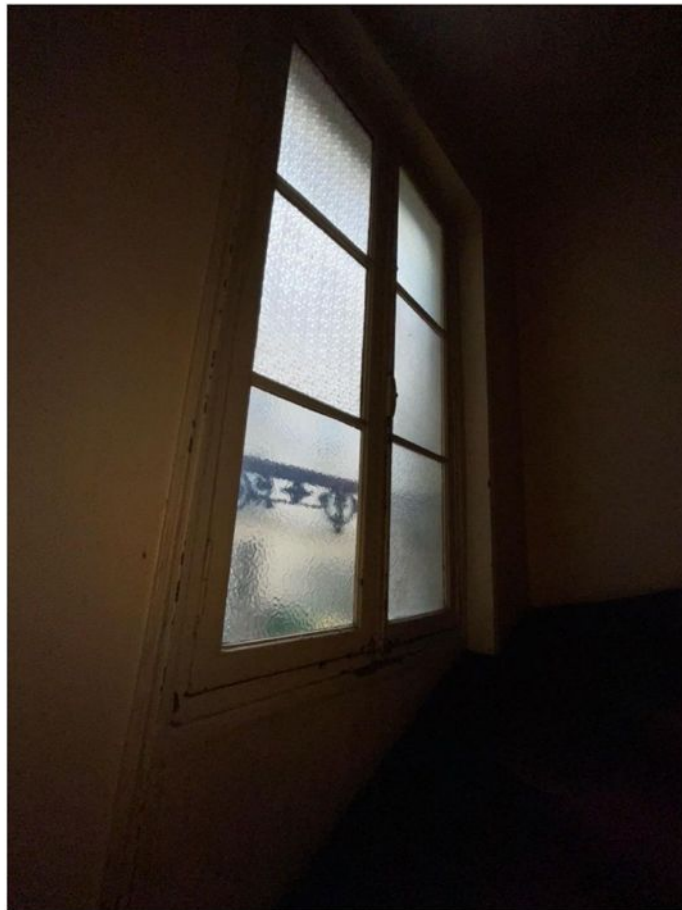


Porte d'accès aux caves















Couloir

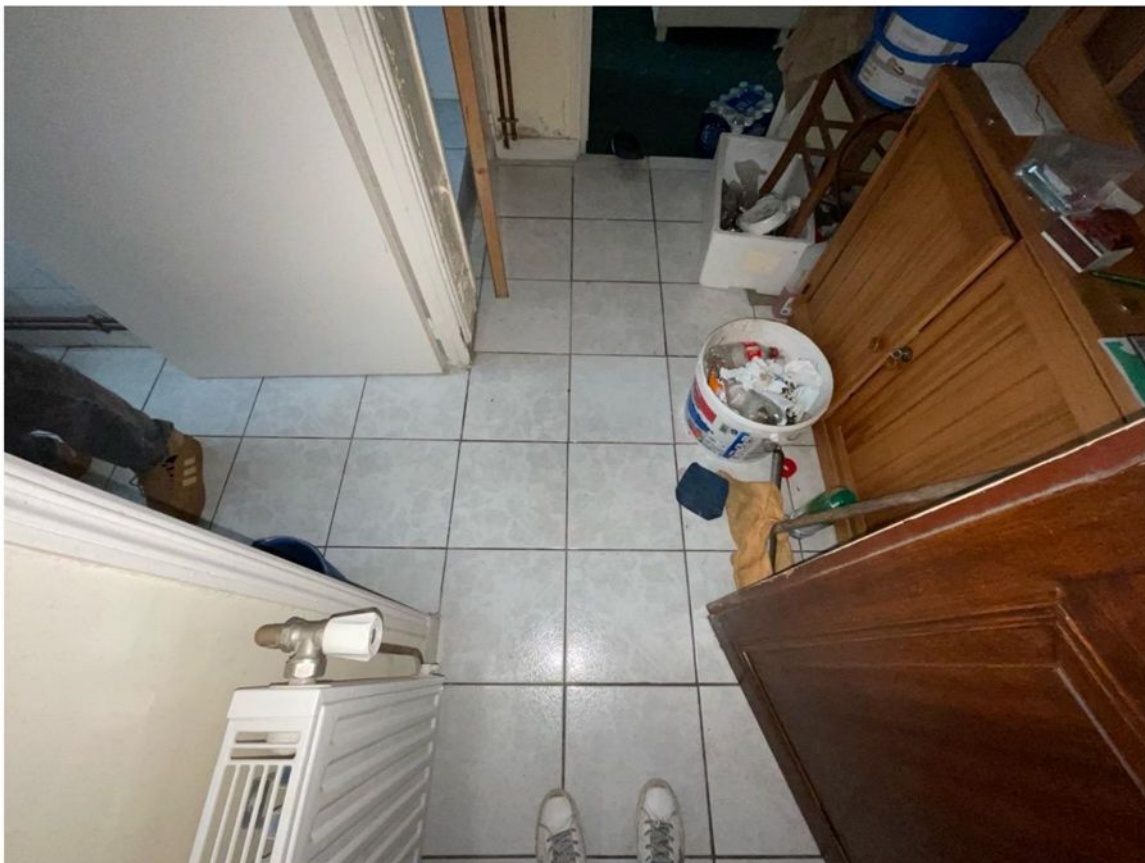
Le couloir permet d'accéder à la cuisine ainsi qu'à la salle d'eau via les portes situées à main gauche. En face, se trouve le salon.

Le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

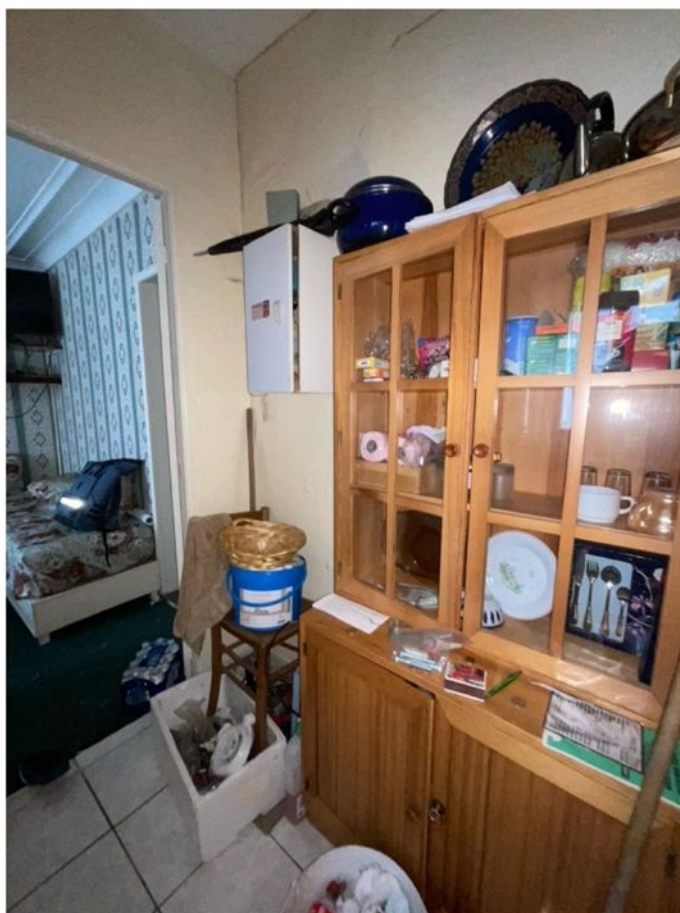
La peinture sur les murs est en mauvais état. Elle craquelle, boursoufle et se décolle largement.

La peinture blanche sur le plafond est en état d'usage.





Vue sur le salon







Accès salle d'eau





Accès cuisine à droite

Cuisine

J'accède à la cuisine depuis l'entrée de l'appartement. Elle se trouve directement à gauche en entrant.

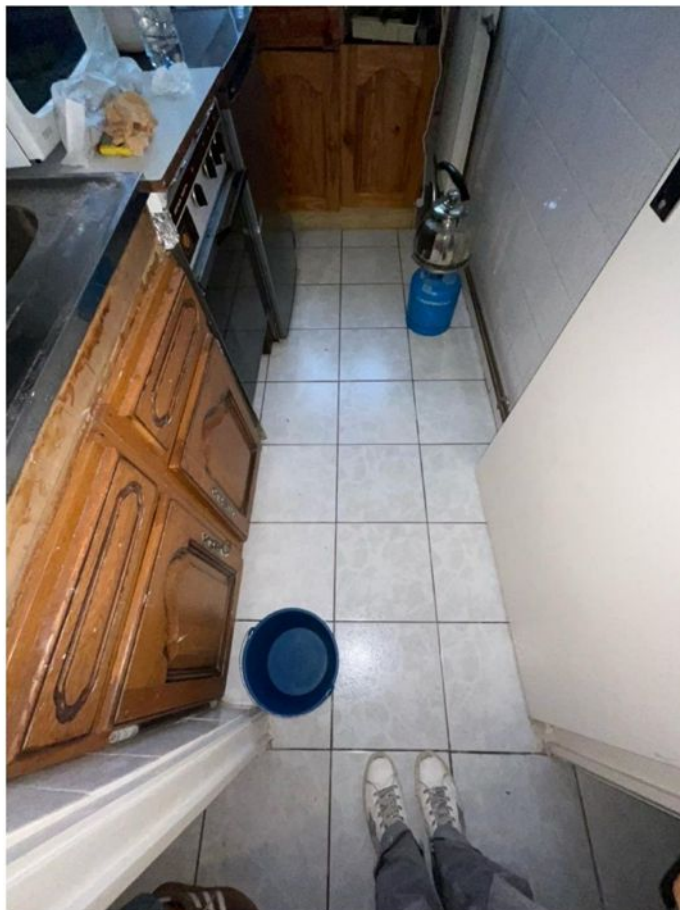
Le sol et la partie basse des murs sont recouverts de carrelage. La partie haute des murs est recouverte de peinture usée et décollée.

Le plafond est recouvert de peinture blanche.

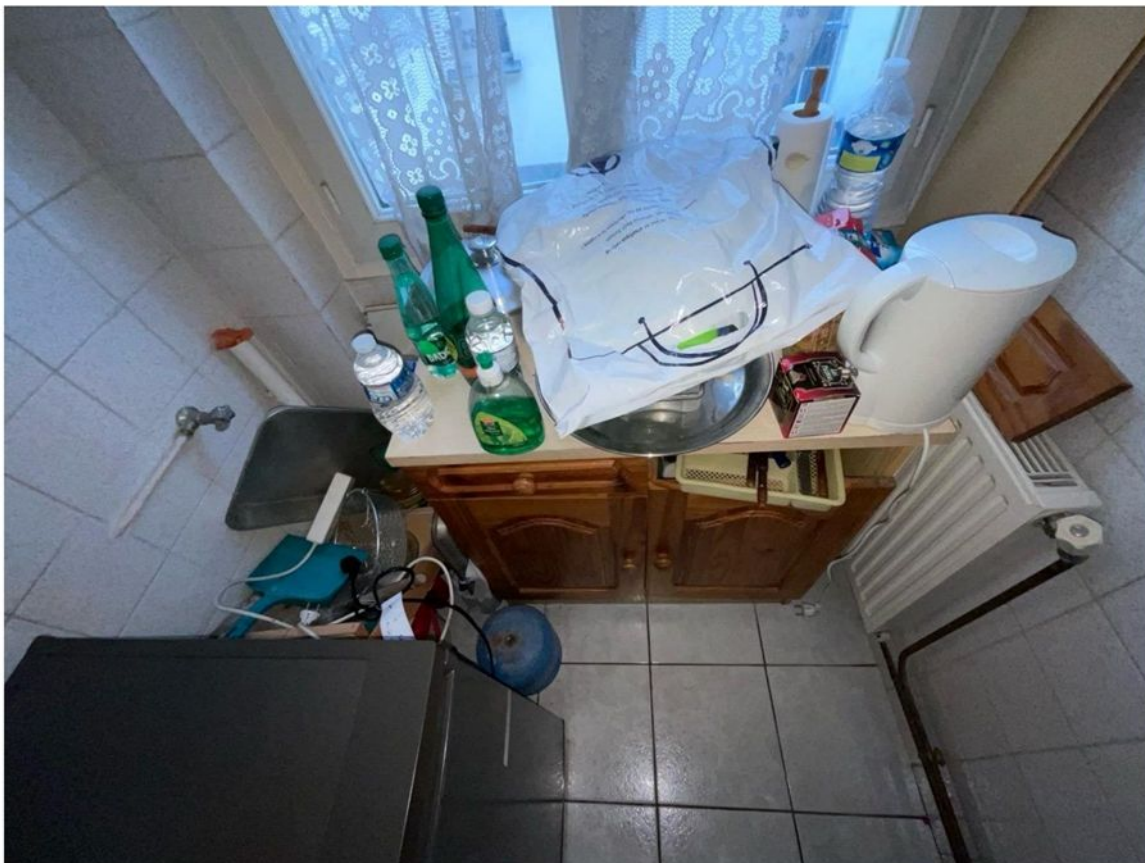
Une fenêtre permet l'éclairage naturel de la pièce.

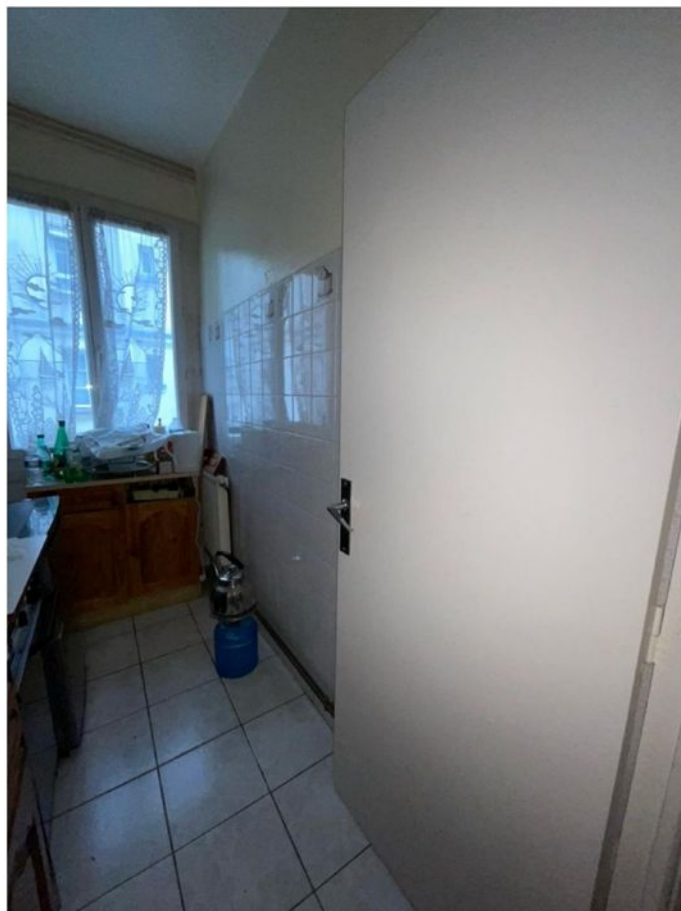
La pièce est globalement vétuste.











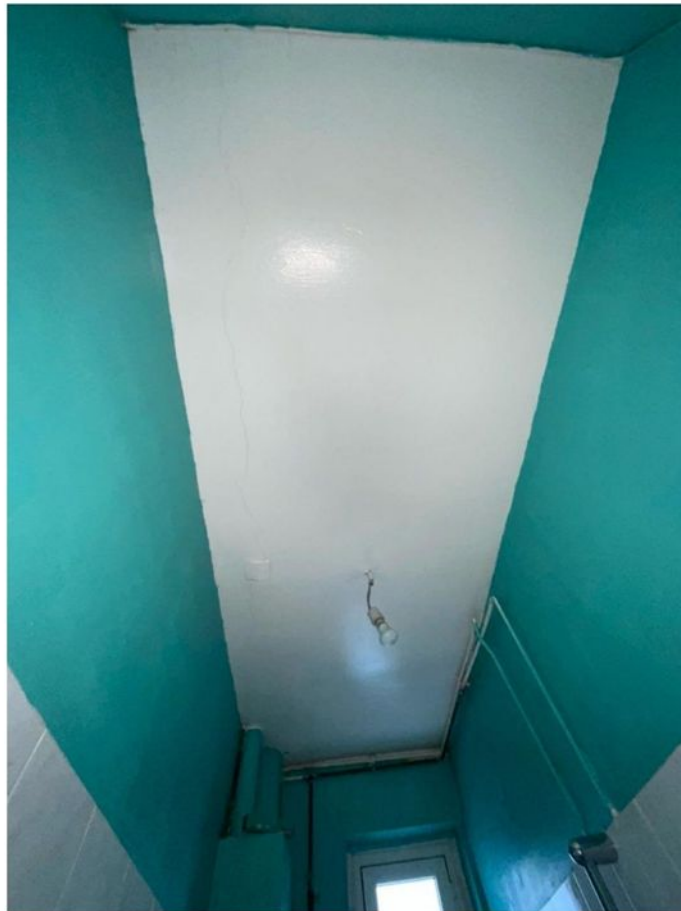
Salle d'eau

J'accède à la salle d'eau depuis le couloir de l'entrée. Il s'agit de la seconde porte à gauche.

La pièce est recouverte de carrelage et de peinture, le tout en état d'usage.

Je note la présence d'un lavabo, d'un bac de douche en centre et de WC au fond de la pièce.





Fissure courant le long du plafond





Décollement

Salon

J'accède au salon depuis le couloir de l'entrée.

Celui-ci est vétuste.

Les murs sont recouverts de papier peint, le sol de moquette et le plafond d'une peinture blanche. Le tout est usé.

L'éclairage naturel de la pièce s'effectue par une fenêtre située sur le mur de gauche en entrant dans la pièce.











Chambre 1

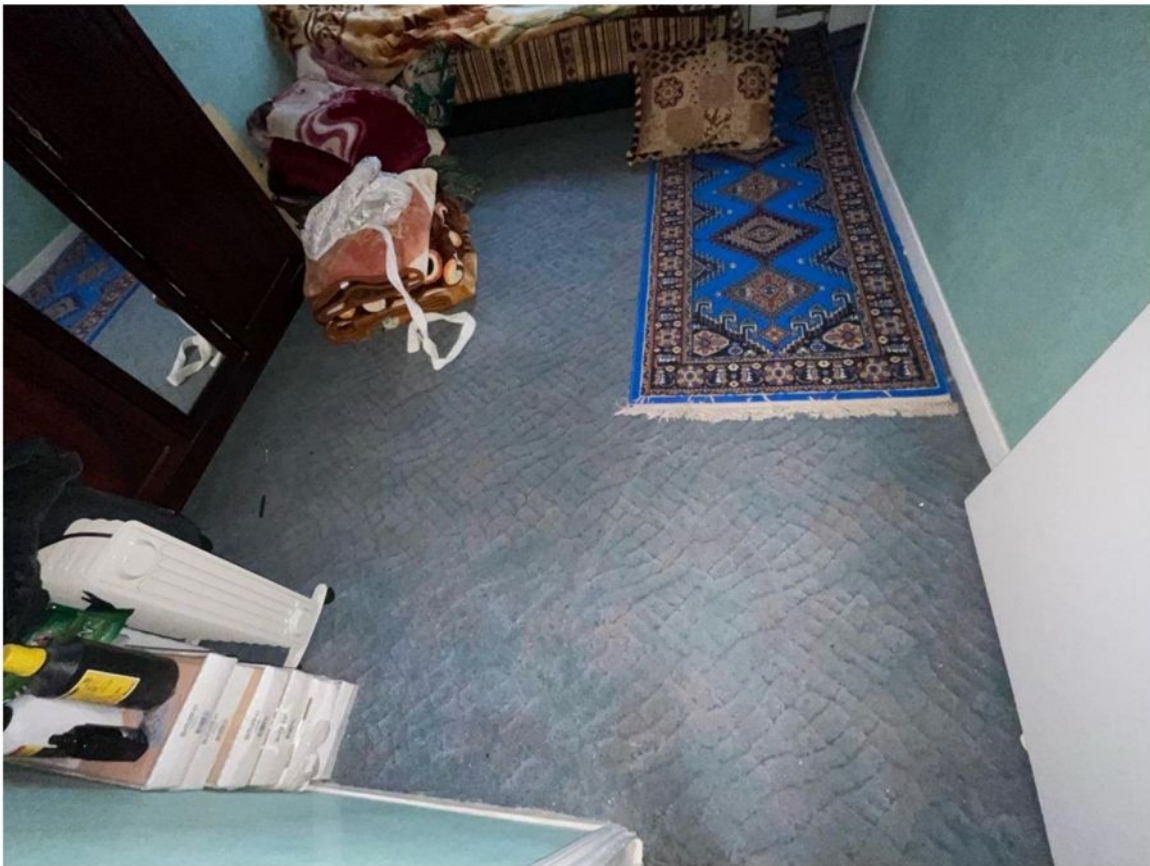
J'accède à cette première chambre depuis le salon.

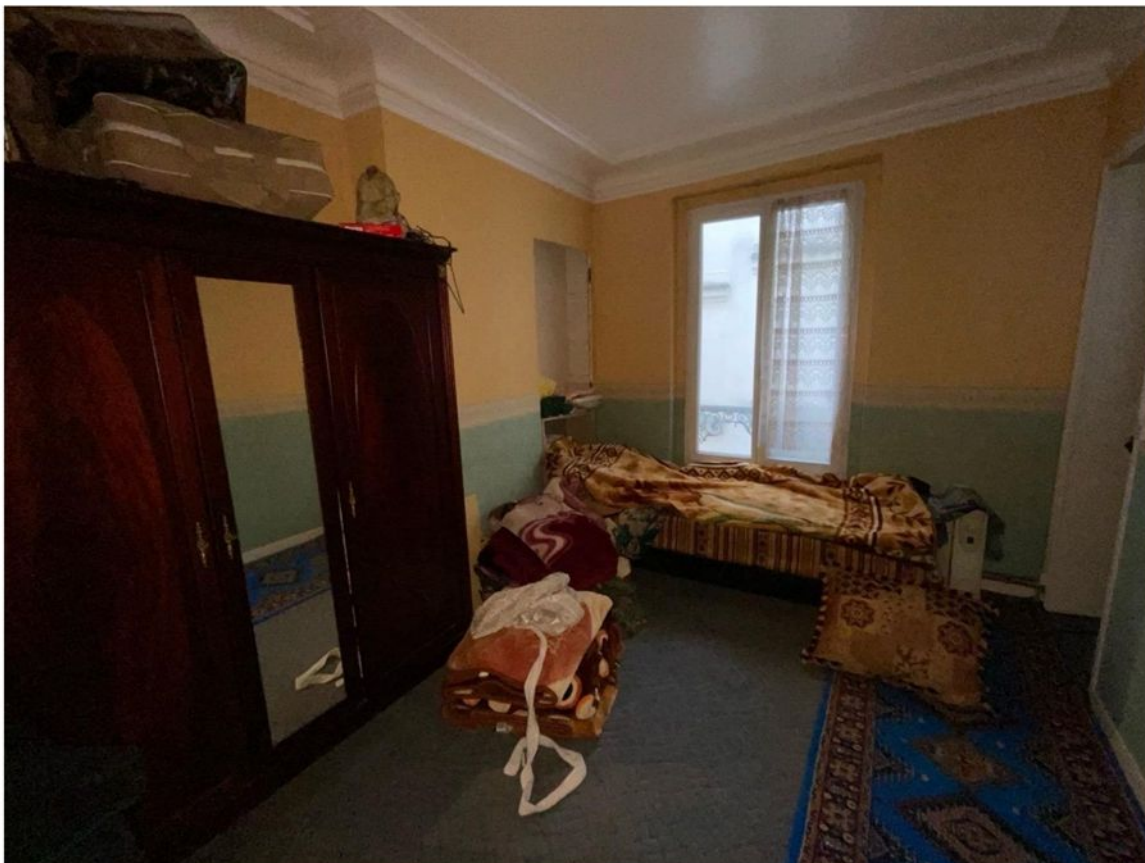
La moquette au sol est en état d'usage.

Les murs sont recouverts de papier peint usé. Une large partie se décolle au niveau de la porte d'accès à la chambre.

Je note des craquelures sur le plafond, également au niveau de la porte d'entrée.

L'éclairage naturel de la pièce s'effectue par la fenêtre située sur le mur face en entrant.



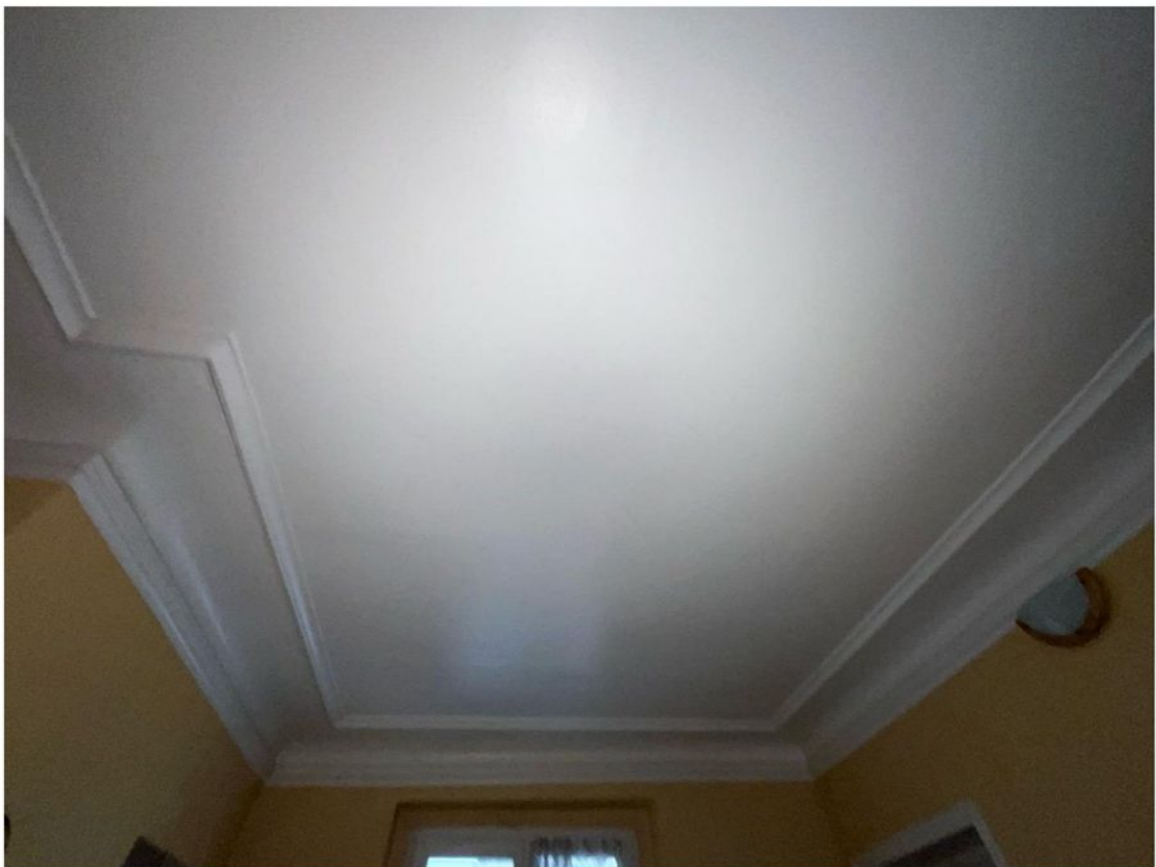




Décollement







Chambre 2

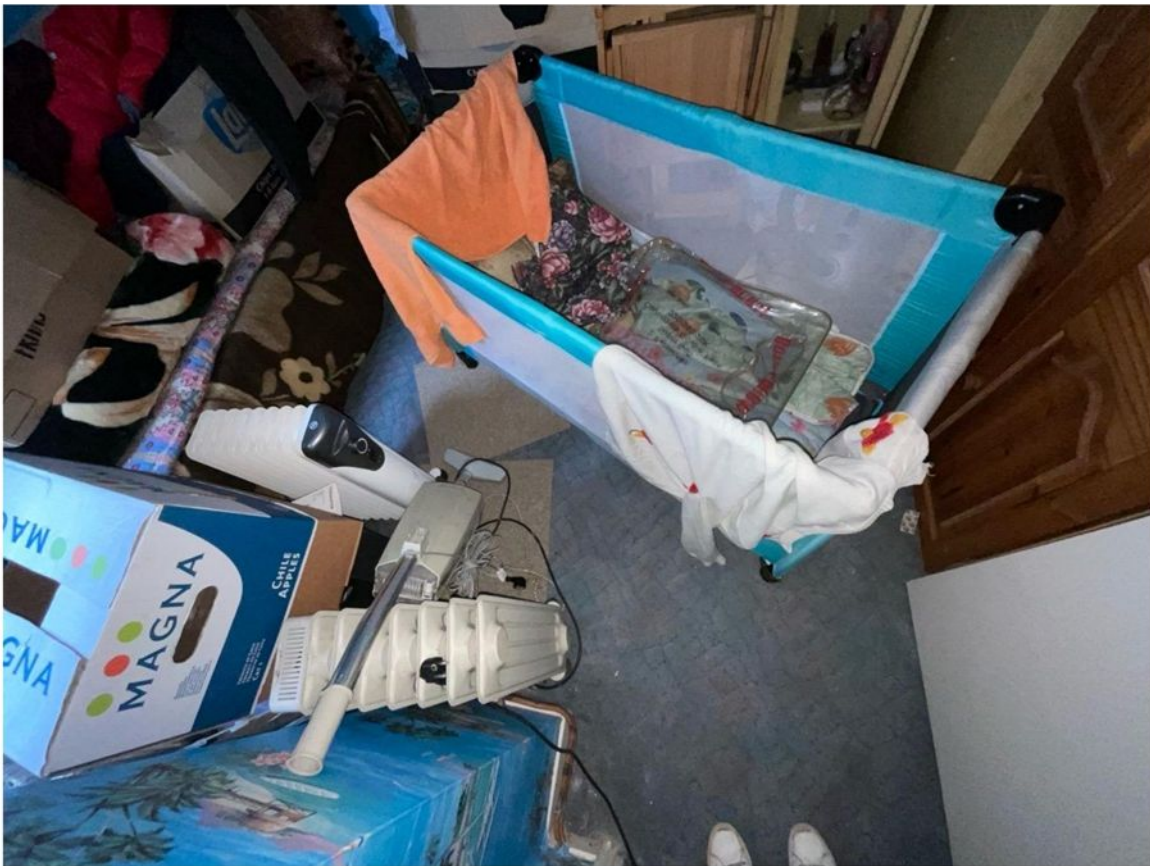
J'accède à cette pièce depuis la chambre précédente. Celle-ci est largement encombrée.

Le sol est, ici aussi, recouvert de moquette en état d'usage.

Je relève la présence de papier peint sur les murs.

La peinture sur le plafond est en état d'usage normal.

Une fenêtre se trouve sur le mur de gauche en entrant.



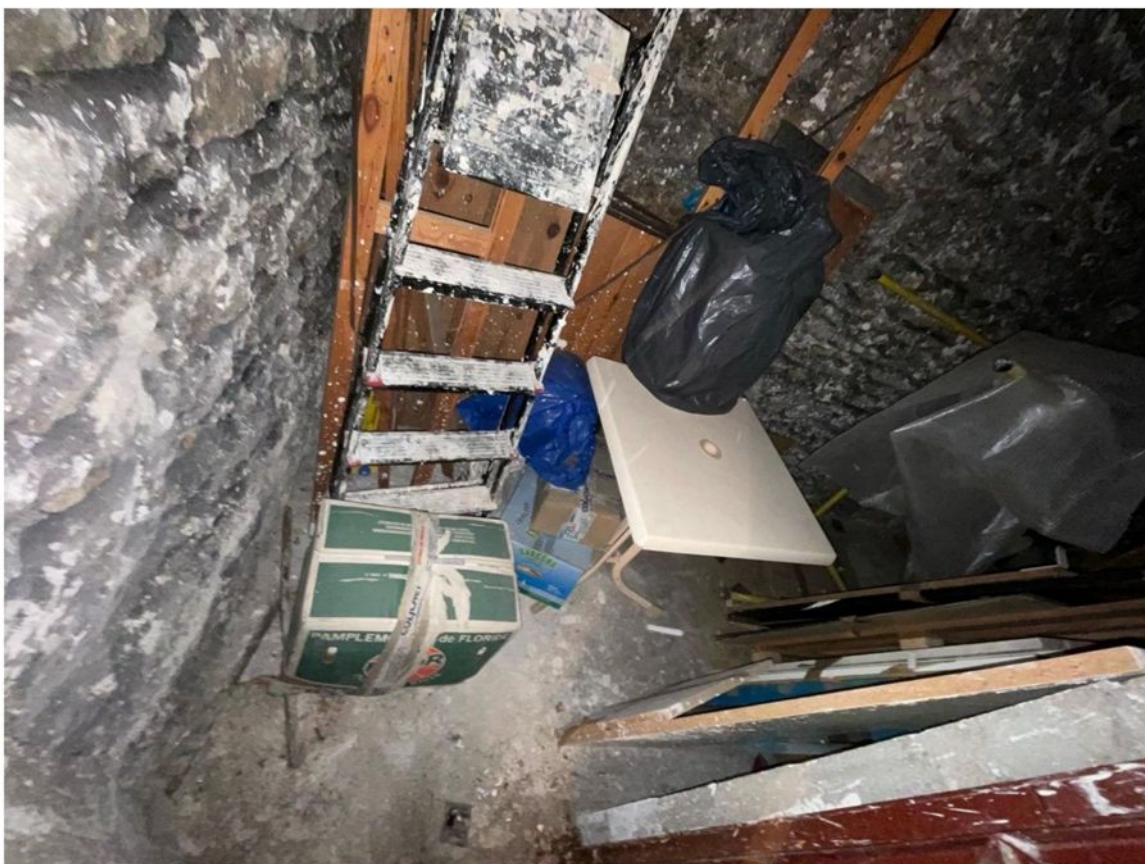








Cave 114



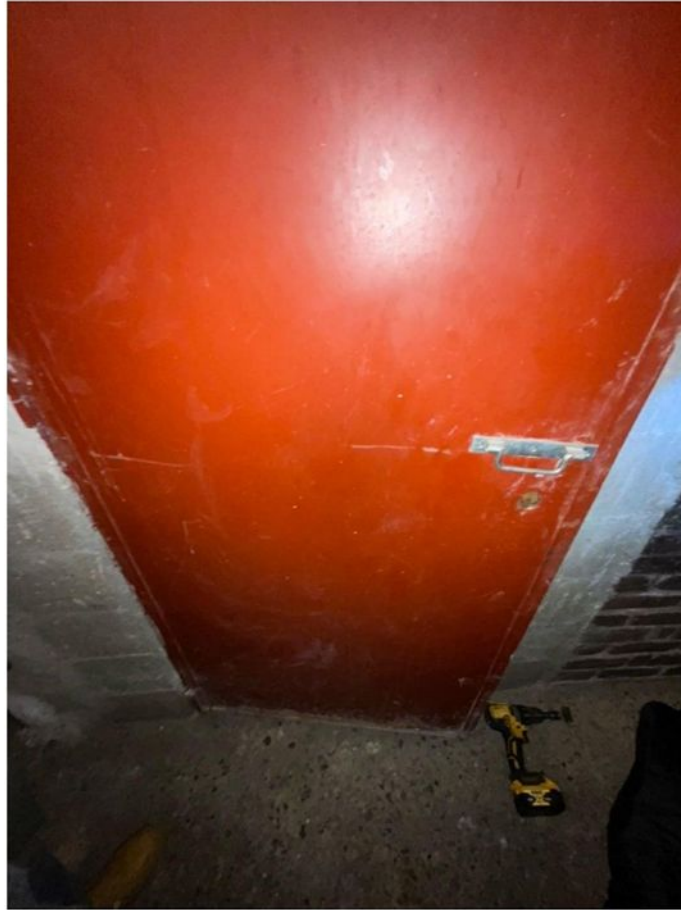




Cave 103







ETABLISSEMENT DES CERTIFICATS PREVUS PAR LA LOI :

Pendant que j'effectuais le présent procès-verbal de description, Monsieur CHIERE du Cabinet PAILLARD, établissait l'ensemble des certificats concernant les locaux.

Les photographies figurant au présent procès-verbal de constat ont été prises par mes soins ce jour.

Telles sont les constatations que j'ai pu faire et en foi de quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent procès-verbal comporte 58 feuilles.

Pauline MASSUYEAU
Commissaire de Justice

